

DISCOURS DE GUY MESSAGER DU 27 JANVIER 2016

Mesdames et messieurs les conseillers régionaux et départementaux,
Messieurs les Présidents de Communauté d'Agglomération,
Mesdames et messieurs les Maires et les Elus communaux et communautaires,
Mesdames et Messieurs les délégués du SIAH,
Mesdames et Messieurs les représentants des Entreprises, des Bureaux d'études et des associations,
Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires du SIAH et des services de l'Etat,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Puisse 2015 avoir été une année d'espoir pour les problématiques environnementales de notre pays, et plus largement de notre planète. Si la COP21 a été, quelles que soient nos opinions politiques, un acte fort pour aller de l'avant au nom de nos générations futures, elle est aussi un signe fort que des objectifs ambitieux peuvent être envisagés lorsque la société toute entière se mobilise.

Des objectifs ambitieux, nous en avons aussi, nous, à notre échelle, sur le territoire du Croult et du Petit Rosne !

Laissez-moi partager avec vous quelques uns d'entre eux :

Le premier, le plus ...« chaud », est de donner à la station le souffle qui l'amènera, reconstruite et reliftée, aux horizons 2040/2050

Le travail important effectué pendant toute l'année 2015 nous a permis de mener à bien la première phase de l'appel d'offres et de retenir en juin dernier les candidats à qui nous avons transmis il y a quelques jours, les dossiers de consultation des entreprises. Les réponses, que nous espérons plurielles et intéressantes, nous conduiront à une attribution du marché vers le mois de décembre 2016. Ce ne sera que la fin d'une étape et le début d'une autre puisque nous entrerons alors dans la dernière phase avant le démarrage des travaux qui eux, sont prévus pour 2018.

Ce sera le temps des études de définition, de l'instruction des dossiers administratifs et de subvention, des consultations pour les prêts bancaires, que nous avons d'ailleurs largement anticipées. Autant dire encore beaucoup de pain sur la planche avant de voir les premières pelles sur le site, même si des pelles, nous en verrons cette année, puisque 2016 sera l'année des fouilles archéologiques sur les terrains d'assiette de l'extension. Nous aurons donc l'occasion de nous revoir ici même avant la pose de la première pierre !

Le deuxième objectif est la poursuite de l'homogénéisation du degré de protection des populations contre les inondations tout en respectant les contraintes dictées par la nécessaire solidarité entre l'amont et l'aval.

En la matière, nous avons la chance d'avoir tissé, au fil des décennies, un réseau de bassins de rétention qui confèrent à notre territoire un degré de sécurité particulièrement élevé. Pour autant, avec ou sans les impacts attendus du réchauffement climatique, il reste un long chemin à faire ensemble pour que le degré de protection contre les inondations soit le plus homogène possible.

Nous avons mené en 2015 les procédures qui nous permettront d'engager, dans quelques semaines, sur le Petit Rosne, des travaux de réalisation d'un bassin de retenue d'eaux pluviales à Bouffémont et d'ici l'été je l'espère, dans la vallée du Croult, les premiers terrassements de la zone d'expansion de crue à Gonesse, au Vignois.

Deux projets qui devraient, dans la continuité du projet de réouverture du Petit Rosne à Sarcelles, qui a fêté sa première bougie en fin d'année dernière, démontrer le virage résolument écologique du SIAH,

- en phase avec son temps,
- en phase avec son avenir, et j'y reviendrai tout à l'heure.

De même, nous avons finalisé en 2015 les études relatives à la mise en place de la télégestion sur le bassin du Bois d'Orville à Louvres. Car réduire le risque d'inondation, ce n'est pas seulement construire des ouvrages, c'est aussi les exploiter, et en l'occurrence en temps réel au travers de l'astreinte hydraulique du SIAH qui est sur le pont 24h/24, pour anticiper les événements pluvieux et définir la meilleure stratégie possible de remplissage des bassins du SIAH.

C'est une mission pointue, à forte responsabilité, **qui ne s'improvise pas** et requiert une vraie connaissance « historique » du territoire avec des personnels certes compétents mais également rompus aux comportements parfois capricieux de nos rivières. Cette astreinte reflète d'ailleurs bien la qualité des personnels du SIAH, des spécialistes compétents et empreints d'un dévouement sans faille, au service de missions aussi passionnantes qu'ingrates.

Station d'épuration, gestion des rivières, le point commun à ces deux thématiques, c'est, au final, et c'est là le troisième objectif que je veux partager avec vous ce soir, la qualité de nos cours d'eau, lesquels souffrent encore de trop d'agressions : que ce soient des inversions de branchements, des pollutions accidentelles, que sais-je encore...

Cela nécessite de travailler, **et** pas simplement avec le bâton à la main, avec l'ensemble des acteurs de l'Eau : particuliers, jardiniers amateurs, collectivités, agriculteurs.

Aujourd'hui, je souhaite ainsi poser les bases d'un dialogue constructif avec le monde agricole, et je sais qu'il est représenté ce soir, pour l'accompagner dans ses mutations, volontaires ou contraintes, et contraintes le moins possible, au gré du développement de notre territoire. Parce que l'image de cette activité économique est fortement dépendante des dimensions environnementales, nous avons, nous, SIAH, une responsabilité dans la manière de retrouver un lien à la terre, un lien respectueux des considérations écologiques en tenant compte des contraintes économiques d'un secteur souvent malmené.

Je formule donc le souhait:

- qu'au travers des contacts que nous avons aujourd'hui dans ce domaine,
- qu'au travers des élus locaux,
- qu'au travers des groupes de travail, (je pense notamment à ceux mis en place sous l'égide de l'EPA plaine de France),

nous parvenons à situer le SIAH comme facilitateur de la prise en compte par le monde agricole de nécessités environnementales absolues. Cela passera par de l'écoute, de la compréhension, par de la tolérance, mais aussi par de la franchise.

La cohérence de notre territoire d'action, calé sur le bassin versant du Croult, nous rend pleinement légitimes pour favoriser ce débat, comme peut l'être également le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Croult Enghien Vieille Mer, à l'interface de questions économiques et d'aménagement du territoire, parfois antinomiques, que doivent gérer les collectivités qui en ont la responsabilité.

Le manque de lien social avec l'agriculture en Ile-de-France, souvent évoqué par les professionnels agricoles, est une préoccupation que partage largement une structure telle que la nôtre, et cela m'amène au quatrième objectif : la restauration d'**un lien social à l'eau, garant du respect des milieux aquatiques.**

Notre expérience en la matière montre qu'un projet bien né, qui vit bien dans ses premiers mois et ses toutes premières années, par une gestion maîtrisée et rationalisée, est un projet qui vieillit bien car respecté par ses usagers.

Bien sûr, je ne veux pas faire d'angélisme, mais je crois **au pouvoir du beau sur l'utile**.

Je crois au rôle de locomotive que peuvent avoir des projets tels que ceux que j'ai évoqués tout à l'heure, lorsque la population avoisinante s'approprie le site et le défend elle-même contre les agressions potentielles. N'est-ce pas là finalement la traduction d'un **juste** retour à la population des contraintes financières que nous lui imposons, au travers de la facture d'eau ou des impôts ?

Je crois que oui...et oui, nous pouvons en être fiers !

Je crois également **au pouvoir du beau sur la fatalité** :

Non ; les pollutions de nos rivières n'ont rien d'inéluctables ! Elles nécessitent une présence forte, conjuguée, des acteurs de l'eau, collectivités et Etat, auprès de nos populations qui agissent souvent plus par ignorance que par volonté de nuire !

Pour atteindre la ligne d'arrivée du bon état écologique des cours d'eau, qui se profile, pour nous, à l'horizon 2027, on le sent bien, la première des conditions est que le SIAH vive !

Les modifications territoriales qui ont pris forme pour certaines au 1^{er} janvier 2016, ne doivent pas remettre en cause les principes de gestion des cours d'eau par bassin versant, tels qu'ils sont institués depuis plus de 50 ans et qui font du modèle français, un modèle largement copié à l'étranger. Cette gestion par bassin hydrographique conduit de fait à un rapprochement des compétences de gestion de rivières et d'assainissement.

C'est pourquoi j'ai déjà formulé, en particulier ces derniers mois, à plusieurs reprises, la forte volonté du SIAH, non seulement de ne pas perdre ses prérogatives actuelles, mais de prendre en charge la collecte des eaux usées de nos communes adhérentes car, je vous l'ai dit tout à l'heure, qualité des rivières et assainissement ont un destin lié. Pour que ce ne soit pas un destin funeste, il convient de concentrer les moyens, financiers notamment, au sein d'une même structure, à la taille requise pour agir avec comme priorité le bénéfice attendu de ses actions sur les milieux aquatiques.

Vous comprendrez que je parle évidemment ici du SIAH, pas par corporatisme ou par instinct de préservation, mais parce que je suis convaincu que le SIAH est **LA** bonne échelle de travail pour espérer atteindre des résultats dans ces domaines.

C'est fort de cette conviction que nous menons actuellement une étude que nous avons appelée d'« intérêt communautaire », qui nous donnera dans les tout prochains mois, les contours de stratégies de prise de la compétence collecte des eaux usées, et peut-être même d'ailleurs d'assainissement non collectif. 2016 sera à ce titre une année majeure, en lien avec les politiques qui seront choisies par les nouvelles communautés d'agglomération, pour la définition des contours du SIAH des années 2020.

En tout état de cause, fort du soutien de plusieurs acteurs de l'Eau, financeurs, services de l'Etat, qui côtoient au quotidien les équipes du syndicat, nous nous projetons d'ores et déjà sur l'avenir, comme nous l'avons fait depuis longtemps sur d'autres sujets. C'est ainsi que nous avons lancé, en ce début d'année 2016, deux études stratégiques qui viennent compléter celle sur l'intérêt communautaire :

D'une part, nous allons étudier la faisabilité d'un élargissement de notre certification ISO-14001, signe, entre autres, que la structure actuelle possède un degré de maturité qui lui permet de voir résolument devant, vers un futur ambitieux et maîtrisé.

D'autre part, nous avons engagé une réflexion sur un changement de dénomination et de logo. A un tournant de son histoire, il est opportun de faire coller l'image du SIAH avec son temps, avec son futur, et peut-être et surtout avec la modernité de ses projets et l'axe résolument écologique, avec un grand E, que revêt l'action du SIAH depuis près de 20 ans.

Prise de compétences, extension de la station, changement de nom, c'est du Syndicat de demain, mais aussi de celui à long terme qu'il s'agit. Il s'agit de l'impulsion qu'il faut résolument lui donner aujourd'hui pour qu'il puisse atteindre ses objectifs de demain, au-delà des hommes et des femmes qui le font vivre, élus ou fonctionnaires. C'est l'ambition que j'ai pour notre syndicat, cette belle institution qui me, et nous, passionne tant.

Je ne saurai terminer sans remercier mes collègues du Bureau syndical, qui sont autour de moi et qui m'accompagnent fidèlement mais en toute franchise, dans la gestion quotidienne de notre syndicat et notre hôte Jean Luc HERKAT, maire de Bonneuil-en-France, pour nous prêter cette année encore, et cela devient une agréable tradition, cette belle salle.

Voilà, chers amis.... je vous souhaite une excellente année 2016, agrémentée de joies, de santé... **et de paix....**

Bonne soirée !